

JUZIERS *mag*

N° 14 - MAI 2024

X
X
P

X
X
P

X
X
P

Ville de 
JUZIERS

Hôtel de Ville
 Place du Général de Gaulle
 78820 Juziers
 Tél : 01 34 75 28 00
 secretariat-mairie@juziers.org
 www.juziers.fr
 Ville de Juziers

Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
 Jeudi : 8h30 - 12h
 Samedi : 9h - 12h

Ketty VARIN

Maire
 ketty.varin@juziers.org

Gaëtan MALONDA

1^{er} adjoint
 Transport - Sécurité - Travaux de voiries
 gaetan.malonda@juziers.org

Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité
 sylvie.saint-leger@juziers.org

Thierry HACK

Finances - Développement économique
 thierry.hack@juziers.org

Hélène LE GRUMLEC - JANNOT

Culture - Vie associative
 Communication
 helene.jannot@juziers.org

Bertrand QUILLERÉ

Urbanisme - Travaux
 bertrand.quillere@juziers.org

Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine
 Cadre de vie
 pascal.dreux@juziers.org

Alexandra PLOUZENNEC

Vie scolaire - Jeunesse
 alexandra.plouzennecc@juziers.org

Permanences du Maire et des adjoints samedi matin sur rendez-vous.

Permanence GPS&O

Cédric GUILLAUME
 Dernier samedi du mois
 De 9h à 11h

Directrice de la publication : Ketty Varin
 Rédactrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot
 Rédaction : Mairie de Juziers, service communication
 Crédit photos : service communication

Réalisation - Impression :
 FJD - 01 34 97 50 90
 RCS Versailles B 495 058 000
 Imprimé sur papier PEFC sous label Imprim'Vert
 Dépôt légal à parution.



Edito du Maire	3
Infos municipales	4
Guide pratique	
Une nouvelle chargée de communication pour la Ville	
Comptages routiers	
Assainissement	
Cadre de vie	6
Préserver l'âme de Juziers...	
Retour au Jardin Vins	
Le retour du bac	
Solidarité	8
Lutte contre le mal logement	
Un Banc Rouge	
Développement économique	11
Bienvenue à Estelle Moreau	
Bienvenue à Gregory Porte	
Gros plan sur le budget communal 2024	
Aménagement du territoire	15
Décisions du Tribunal Administratif	
Enfance - Jeunesse	16
11-17 ans / Été 2024	
Dossier unique 2024-2025	
Inscriptions scolaires 2024-2025	
Tarif d'un repas à la cantine scolaire	
Culture	19
Rues en fête	
Un dîner au jardin	
Fête de la musique 2024	
Patrimoine	20
Le Château de la Sergenterie	
Vie associative	23
Sauvons le Devoir de Mémoire	
Le Football Club de Juziers	
Arrêt sur images	24
Tribune libre	29
Agenda	30



Chères Juziéroises, chers Juziérois,

Le sujet d'actualité concerne comme chaque année à cette période, le difficile exercice d'équilibrage du budget communal. Pour la 4^e année consécutive, les membres du conseil municipal n'ont pas souhaité augmenter les impôts fonciers uniquement acquittés par les propriétaires représentant 73 % de la population (données INSEE 2020) alors que 100 % de la population a la possibilité de bénéficier des services proposés par la commune.

Et pourtant la commune doit faire face à des augmentations de ses charges rigides (électricité, tarifs des prestataires, salaires...), aux investissements nécessaires pour entretenir notre patrimoine et à des recettes quasi identiques. L'équation est ainsi difficile à résoudre : nous avons dû faire des choix pour limiter les dépenses non obligatoires et décaler certains investissements. Vous retrouvez une double page sur ce sujet dans la suite de cette édition.

Dans ce contexte difficile il y a également, et heureusement, de bonnes nouvelles.

La première concerne le chemin Paul Héros. En effet, pour le bonheur des riverains, nous avons inauguré le 27 avril dernier, non sans une certaine émotion, le nouveau Chemin Paul Héros, entièrement requalifié. C'est une fierté personnelle de pouvoir enfin classer ce dossier vieux de plus de 35 ans, après 4 ans de travail collaboratif entre les adjoints aux travaux et les services de GPS&O. Je tiens à saluer ici l'opiniâtreté de mes prédécesseurs sans qui cette réalisation n'aurait pas été possible mais également

la patience des riverains qui vont enfin pouvoir profiter d'un bel aménagement trop longtemps attendu.

La deuxième bonne nouvelle, concerne une décision de la préfecture à l'encontre du cimentier CALCIA. Ce dernier, dans le cadre des opérations de remblaiement rendues obligatoires après la fin d'exploitation de sa carrière de Guitrancourt, souhaitait acheminer 2.3 millions de tonnes de remblais par la route. Pour cela, les camions auraient emprunté, pendant plusieurs années, entre autres, l'A13 puis le pont de Gargenville ou l'A15 puis la RD190, impactant ainsi notre territoire de Meulan à Issou. Vos élus, ainsi que l'AVL3C se sont manifestés et mobilisés contre ce projet et ont proposé au préfet une solution alternative de transport fluvial et de remise en service du tapis convoyeur de l'usine (en inversant le sens de fonctionnement). Ceci, afin d'acheminer les matériaux en sous terrain directement vers la carrière et limiter ainsi le flux de camion notamment sur la RD190. Le préfet a entendu nos arguments : pour l'année 2024 seuls 300 000 tonnes de remblais seront autorisées par transport poids lourds et uniquement pour la sécurisation du site. Le préfet demande également à l'industriel d'étudier la possibilité de remettre en service le tapis convoyeur.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable fin de printemps et un bel été.

Ketty Varin
Maire

GUIDE PRATIQUE QUAND CONTACTER LA MAIRIE ET QUAND COMPOSER LES NUMÉROS D'URGENCE

Afin de faciliter vos démarches et de garantir une assistance rapide et appropriée, retrouvez les situations dans lesquelles il est préférable de contacter la mairie et celles où il est nécessaire de composer un numéro d'urgence. Cette distinction est essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les citoyens.



Quand contacter la Mairie (situation non-urgente) :

Démarches administratives : Pour toutes vos questions relatives aux démarches administratives, telles que l'état civil, les inscriptions scolaires, les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public ou d'urbanisme, etc., veuillez contacter la mairie. Les agents communaux sont là pour vous guider et vous fournir les informations nécessaires.

Demands d'information ou signalement : si vous avez des questions ou si vous constatez un problème sur les sujets tels que l'éclairage public, la collecte des déchets, l'entretien des espaces publics, ou tout autre sujet lié à la vie quotidienne dans notre ville, n'hésitez pas à nous appeler.

Par téléphone : 01 34 75 28 00 (mairie fermée le jeudi après-midi).

Par email : secretariat-mairie@juziers.org.

Quand composer un numéro d'urgence :

Urgences médicales : En cas d'accident, de malaise, ou de tout problème de santé nécessitant une intervention immédiate, composez le 15 pour contacter les services d'urgence médicale.

Sécurité publique : Pour signaler un incident grave nécessitant l'intervention de la police, comme une agression, un vol en cours, ou tout autre danger imminent, appelez le 17.

Incidents de voirie dangereux : Si vous constatez un problème urgent

sur la voirie, comme un accident de la route ou un obstacle dangereux, contactez immédiatement le 17 pour signaler la situation.

Civilité : si vous constatez des bruits de voisinage excessif, des rodéos urbains, des véhicules roulants bien trop vite, des rassemblements d'individus trop bruyants, contactez immédiatement le 17 pour signaler la situation. Retrouver sur l'infographie les différents numéros d'urgence à votre disposition.

Il est important de respecter ces distinctions pour garantir une réponse rapide et efficace aux situations d'urgence. En cas de doute sur le numéro à composer, il est toujours préférable de choisir le 17 pour des situations potentiellement critiques.

UNE NOUVELLE CHARGÉE DE COMMUNICATION POUR LA VILLE BIENVENUE À INÈS MOUDNIB

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Inès Moudnib, qui rejoint le service communication de la Mairie. Elle se charge de la mise à jour des supports de communication, ainsi

que de l'organisation des événements et des relations avec les associations. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi que la meilleure des réussites dans ses nouvelles fonctions.



COMPTAGES ROUTIERS

Du 7/12/2023 au 14/12/2023, des comptages routiers ont été réalisés dans plusieurs rues de la commune, dans l'objectif de mesurer le flux de véhicule et le respect de la vitesse fixée à 30 km/h.

Les comptages ont eu lieu chemin des Ecouloirs, rue Blanche Pierre, rue des Grandes Vignes, rue de la Scierie, rue d'Ablemont, rue du Marais et rue du Commerce. Ils vont nous permettre d'avoir une base de réflexion pour

mener une étude autour de la gestion du flux routier et de la vitesse non respectée pour certaines rues. Cette étude sera menée en étroite collaboration avec les services de GPSEC afin de trouver des solutions de réduction de

vitesse et de réguler les flux abondants dans la mesure du possible et dans le respect de la réglementation. Dans les rues étudiées, la lecture des résultats nous indique que 57 % des administrés respectent la vitesse des 30 km/h en journée mais qu'un pic de vitesse est à déplorer à partir de 21h en effet les chiffres indiquent seulement, 37 % des véhicules circulant entre 19h et 7h, respectent la limitation de vitesse. D'ores et déjà certaines rues identifiées vont faire l'objet d'une surveillance plus approfondie car la vitesse y est excessive toute la journée.

Comptage routier effectué du 7 décembre au 14 décembre 2023					
Rues contrôlées	Vitesse moyenne relevée	Respect des 30 km/h en journée (7h/19h)	Respect des 30 km/h en soirée (19h/7h)	Vitesse Max relevée	Moyenne véhicule/jour
Ch des Ecouloirs	50 km/h	15 %	8 %	100 km/h	288
Rue blanche Pierre	35 km/h	68 %	72 %	60 km/h	731
Rue du commerce	37 km/h	60 %	57 %	80 km/h	1 068
Rue des grandes vignes 1	39 km/h	45 %	40 %	60 km/h	578
Rue des grandes vignes 2	41 km/h	33 %	26 %	90 km/h	430
Rue de la scierie	42 km/h	32 %	30 %	70 km/h	378
Rue ablemont	41 km/h	30 %	31 %	75 km/h	435
Rue du marais	39 km/h	34 %	33 %	90 km/h	1 365
Moyenne totale dans la ville	40 km/h	57 %	37 %		

ASSAINISSEMENT UN BON RACCORDEMENT POUR PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL

Votre habitation génère deux types d'effluents liquides :

- les eaux pluviales provenant de la collecte des eaux de pluies ruisselant des toitures ;
- les eaux usées provenant des installations sanitaires (toilettes, éviers, douches, etc.)

Les premiers réseaux de collecte qui ont été construits il y a plusieurs décennies sont dits unitaire, dans ce cas les eaux de pluies et les eaux usées (égout de vaisselle, de douche, de WC.) sont collectées dans un même tuyau et dirigées vers une station d'épuration. Depuis quelques années maintenant, des réseaux spécifiques ont été construits pour collecter uniquement les eaux de pluies, les réseaux historiques unitaires étant transformés progressivement en réseau spécifique pour les eaux usées. Les eaux de pluie sont évacuées vers le milieu naturel et les eaux usées vers une station d'épuration. Cette séparation des flux a plusieurs avantages :

- ne pas surcharger la station d'épuration avec des eaux dites propres (=égout pluviales) ;
- en cas de forte pluie éviter le risque de débordements d'eaux usées dans le milieu naturel.

Une erreur de branchement (eaux usées raccordées sur réseau d'eau pluvial) peut avoir une incidence importante puisque les eaux usées sont alors rejetées directement dans le milieu naturel (la Seine pour nous Juriérois) sans traitement préalable.

Cette erreur reste encore trop courante. Pour vous aider à mieux comprendre le principe des raccordements et vérifier que votre branchement est conforme rendez-vous sur monbranchement.fr. Les dernières évolutions en matière d'environnement et de construction obligent chaque nouveau propriétaire à « gérer ces eaux pluviales à la parcelle ». En pratique, les gouttières des maisons ne doivent plus être raccordées au réseau pluvial intercommunal mais à un puisard sur la parcelle même qui



accueille les nouvelles constructions. Vous pouvez disposer d'aide financière pour la mise en conformité de vos branchements.

PRÉSERVER L'ÂME DE JUZIERS...

ET LUI GARDER SON CHARME

En 1899, c'est une commune rurale enclavée entre la Seine et un vaste plateau forestier, avec ses fermes, son église, ses lavoirs, ses sentes, ses vignes, ses commerces, ses châteaux et son île. Plus tard, viendront s'y ajouter des auberges et guinguettes, la gare et le Moulin de la Brocante.

Écrit de 1899 sur Juziers

Cette commune, bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'un coteau agréablement situé au midi, offre un aspect riant et pittoresque. Bien que sa population ne soit pas agglomérée, sa division, en nombreux hameaux, contribue pour beaucoup à ce charme artistique qui plaît, qui vous séduit et qui enfin vous y attache.

Les hameaux sont : Hautmont, Apremont, Ablemont, le Marais, le Bourg, Juziers-la-Ville, chef-lieu, la Rivière, la Fontaine, enfin un écart, les Granges.

C'est ce Juziers-là qui attira les Parisiens à partir de 1920 comme lieu de villégiature ; s'y construisirent des demeures reconnaissables par leurs murs en pierre meulière, disséminées au bord de la Seine et dans les différents hameaux.

Dans la seconde partie du XX^e siècle, les hameaux se sont petit à petit étalés, et même rejoints, avec des maisons individuelles personnalisées, bâties sur des parcelles de terrain étendues et végétalisées, côtoyant les bâtisses

anciennes avec respect ; ainsi, l'âme de Juziers est toujours sauve.

Mais aujourd'hui, des constructions massives obligatoires tentent d'y porter atteinte en détruisant bâtis anciens et îlots verts. Comme pour toute chose, il y a des limites à ne pas dépasser et la Municipalité qui l'a compris et évoqué dans son programme électoral de 2020, y veille.

Les rues et trottoirs sont étroits, certes, mais il faut admettre que cela fait aussi partie du charme du village ; que faire

alors pour y circuler sans mettre en danger les piétons ? S'obliger à traverser le village, qui est loin d'être grand, en respectant au mieux la réglementation sur la vitesse en vigueur : 30 km/h

Notre village n'est heureusement pas perdu et pour qu'il reste toujours beau, propre et serein, plions-nous aussi aux règles élémentaires de civisme rappelées dans un document disponible en mairie et lisible sur les panneaux d'affichage municipaux de chaque hameau.





RETOUR AU JARDIN VINS

PLANTS, OUTILS ET BANCS DE REPOS VOUS ATTENDENT !

Dans le cadre de son engagement à préserver l'environnement, à protéger la biodiversité, à promouvoir des actions pour une alimentation plus saine, la municipalité a décidé d'installer le projet d'un jardin ouvert à tous, expérimentant les techniques de la permaculture.

Après la période de repos hivernal, le jardin a repris ses activités en mars et les éco-jardiniers assurent à nouveau des permanences les vendredis (16h00 à 18h00) et samedis (10h00 à 13h00).

Nous y jardinons en respectant la biodiversité, ce qui implique de n'utiliser aucun pesticide, de ne pas labourer et de rechercher un équilibre entre la production et la nature.

C'est pourquoi, nous limitons la tonte et laissons des herbes folles pour que les insectes pollinisateurs puissent jouer leur rôle.

Une zone dite « **stière** » a été implantée : une quinzaine de fruitiers et d'arbustes à baies accueille la biodiversité.

permet aux oiseaux, aux abeilles et autres créatures, ailées ou non, de s'installer.

Des structures réalisées avec les matériaux présents sur place, ou récupérées dans les jardins amis, vont aider les plans de tomates, courges et haricots à rames à monter, à ramper et habiller le jardin de leurs fraîches bigarrures.

Pour nous rejoindre, vous informer, converser ou simplement vous reposer dans un endroit convivial, passez au jardin lors des permanences ou dès que le portail est ouvert.

Partage

Principes de la permaculture :

Économiser les ressources : En seconde main, nous avons pu acheter une cuve de récupération d'eau de pluie (1 000 l) à moins de 50 €... (1 m x 1.21 x H 1.05)

Partager : si vous êtes intéressé(e), nous pouvons organiser la prise de contact avec le vendeur et le transport. Passez au jardin ou contactez-nous : jardinvins@gmail.com

Infos pratiques

Le Jardin Vins se visite aussi en ligne :

www.jardinvinsjuziers.odoo.com

Vous pouvez nous contacter via l'adresse courriel.

jardinvins@gmail.com

Bien sûr, nous sommes toujours à votre disposition sur le terrain

Évènements

La Fête du Jardin Vins a le 4 mai

La Fête de la Courge s'organise !

La date : le 19 octobre.

Avec ou sans jardin, soyez prêts pour le Grand Concours :

nous préparons des zones de plantations et nous vous fournirons votre plant.

Réserver votre plant et votre emplacement : jardinvins@gmail.com



LE RETOUR DU BAC

TRAVERSÉES VERS AUBERGENVILLE

Le bac reprend ses traversées gratuites les week-ends et jours fériés de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, à partir du 4 mai et jusqu'au 15 septembre 2024. Durant les mois de juillet et août, profitez des balades autour de l'île de Juziers chaque samedi et dimanche de 10h à 11h (sur inscription au 01 30 90 45 85)

Passage gratuit : 10 passagers par traversée - vélos et poussettes acceptés.



LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT

LANCEMENT DE LA PLATEFORME HISTOLOGE

Introduction article : Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible grâce au nouveau service public Histologe

La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement de se faire connaître et d'être accompagnée.

Souvent découragés face à la complexité des démarches à entreprendre - multiplicité des intervenants à contacter, durée des procédures, manque de visibilité sur le suivi de la demande, isolement social - ou tout simplement par méconnaissance des recours pos-

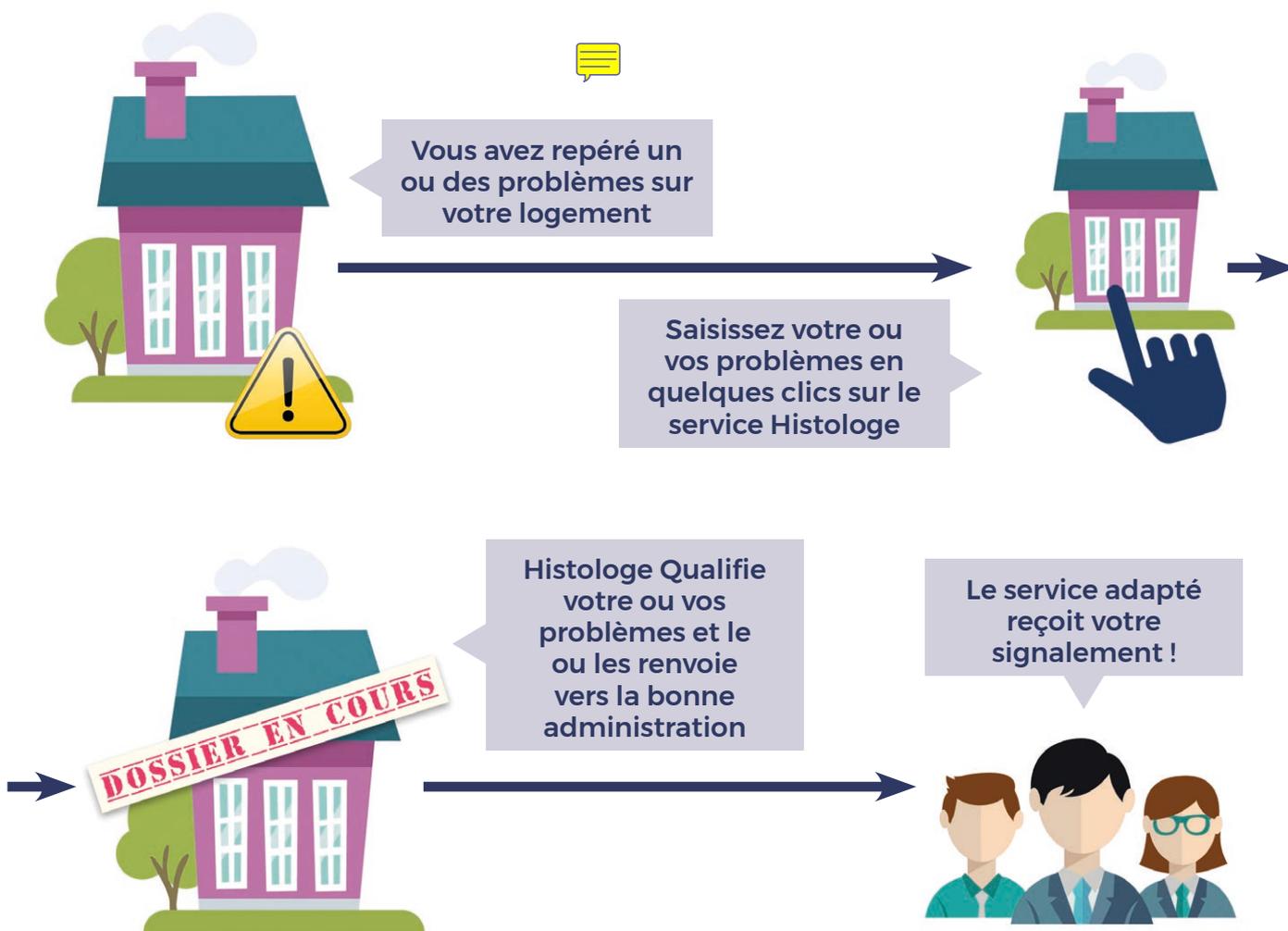
sibles ou par manque de temps, la majorité des locataires restent dans des habitations humides, bruyantes, infestées par des nuisibles, dangereuses, ou terminent par quitter le logement sans que les travaux ne soient faits.

Histologe est une plateforme internet, accessible gratuitement qui permet à l'utilisateur de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire sa situation en termes simples, et d'y ajouter des

photos. Ce dernier est ensuite transmis aux partenaires compétents (CAF, Mairie, Service communal d'hygiène et de santé, bailleur social...) dans les 48 heures.

Pour signaler les problèmes rencontrés dans son logement il vous suffit simplement de vous rendre sur <https://histologe.beta.gouv.fr/> et de vous laisser guider. Vous recevrez immédiatement un email de confirmation avec un numéro de suivi.

Une procédure simple :



UN BANC ROUGE

UN SYMBOLE D'HOMMAGE ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Dans le paysage paisible de notre commune, un nouveau banc a récemment fait son apparition, mais celui-ci n'est pas seulement un simple ajout de mobilier urbain. Son rouge vif témoigne d'une histoire poignante et d'un engagement résolu contre les violences faites aux femmes.

Le 1^{er} mai 2016, le destin tragique de Savannah Torrenti a profondément marqué de nombreuse sonne. Afin de lui rendre hommage et de sensibiliser à la cause des femmes victimes de violence, le premier banc rouge est apparu en Corse le 25 novembre 2017, à l'initiative du comité Femmes Solidaires et de la municipalité de Bastia.

La couleur rouge, symbole du sang versé par les victimes, incarne la détermination à mettre fin à ces actes odieux. Chaque banc rouge installé dans notre pays est un rappel poignant de cette lutte, un appel à la mobilisation de chacun pour dire « » aux violences faites aux femmes et aux enfants, qu'elles soient directes ou indirectes.

Depuis le début de l'année 2023, une vingtaine de bancs rouges ont été installés en Corse, ainsi qu'une dizaine dans l'Hexagone, marquant ainsi une avancée significative dans la sensibilisation de l'opinion publique. de-France, le premier banc rouge a vu le jour le 8 mars 2023 à Nozay (Essonne), suivi de près par les villes d'Issou, Saint Germain en Laye et Cergy. C'est dans ce contexte que Juziers avec le soutien du Réseau CAPVIF et de la police nationale, a inauguré l'installation



d'un banc rouge dans le parc des écoles le 8 mars dernier.

Ainsi, chaque passant qui s'arrêtera près de ce banc rouge découvrira bien plus qu'un simple lieu de repos. Il trouvera un symbole d'espoir, d'hommage et de résilience, ainsi qu'un lien vers une ressource précieuse : un QR code renvoyant vers une page internet recensant les structures locales d'aide aux femmes victimes de violence, les contacts d'urgence et une présentation du réseau CAPVIF.

LAFORET

VENTE - ACHAT
LOCATION & GESTION

MEULAN EN YVELINES



NOS ENGAGEMENTS

- Vous conseiller dans votre projet
- Vous accompagner
- Valoriser votre bien
- Concrétiser vos souhaits

Vous êtes propriétaire, ou vous souhaitez le devenir ?
Un accompagnement sur-mesure pour vous aider à vendre, acheter, louer et gérer dans les meilleures conditions

4 Rue du Maréchal Foch,
78250 Meulan-en-Yvelines

01 30 22 35 00

meulan@laforet.com

LE PALAIS DE PIERROT

LES PRODUCTEURS EN DIRECT

EPICERIE FINE | BROCS

FRUITS ET LEGUMES - MIELS - PATES
PRODUITS AUTOUR DE LA POMME
PATES A TARTINER ...



30 RUE DU MARECHAL FOCH
78250 MEULAN-EN-YVELINES



CONTACT@LEPALAISDEPIERROT.COM



01.34.92.70.61



LE PALAIS DE PIERROT



@LEPALAISDEPIERROT



CENT
POUR
SON
AUDITION



VOS AIDES
AUDITIVES
RESTE À CHARGE
0€*

Et si, c'était le moment de retrouver une bonne audition ?

Profitez de :

Chargeur⁽¹⁾
OFFERT

Émetteur TV⁽²⁾
OFFERT

Bilan auditif⁽³⁾
GRATUIT

(1)(2) Offre valable pour l'achat de deux aides auditives compatibles classe 2, sur présentation de ce document, informations et conditions auprès de votre audioprothésiste. (3) A visée non médicale.

RDV au **09 88 58 44 97** ou sur *Doctolib*

Découvrez La 1^{ÈRE} aide auditive
invisible & sans pile de SIGNIA

TESTEZ⁽⁴⁾-LA
**1 MOIS
SANS
ENGAGEMENTS**



INVISIBLE



RECHARGEABLE⁽⁵⁾



PRÊT-À-PORTER



SON NATUREL

Silk™ Charge&Go

*Appareils de classe 1, informations et conditions auprès de votre audioprothésiste. (4) Sur prescription médicale. (5) Jusqu'à 5 jours d'autonomie, grâce à ses 28h d'autonomie et ses 4 cycles de charge sans branchement. Visuels non contractuels. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement la notice. © WSAUD A/S. Mars 2024.

123 rue Paul Doumer
78130 Les Mureaux



BIENVENUE A...



ESTELLE MOREAU - GUIDE VERS LE CHANGEMENT PERSONNEL

Après une carrière diversifiée, Estelle a découvert l'Imaginologie®, une méthode révolutionnaire entre l'hypnose et le rêve éveillé. En tant que praticienne certifiée, elle vous accompagne dans votre voyage intérieur pour vous libérer de ce qui vous retient et atteindre vos objectifs.

L'Imaginologie® utilise l'imagination et le subconscient pour traiter en douceur les souvenirs et les blocages, sans besoin de les affronter directement. Vous êtes les acteurs de votre propre changement, et Estelle est là pour vous guider vers une vie plus épanouissante. Pour découvrir comment l'Imaginologie® peut transformer votre vie de manière simple et efficace.



Contact Estelle Moreau :

Cabinet : 4 rue Janine Vins

78820 Juziers

Téléphone : 06 40 95 78 75

www.estelle-moreau.fr



BIENVENUE À...

GREGORY PORTE – EXPERT EN BÂTIMENT

Fort d'une solide expérience de plus de 15 ans dans divers domaines du bâtiment et en gestion immobilière et copropriété, Gregory Porte se positionne aujourd'hui en tant qu'expert indépendant titulaire d'un certificat en expertise du bâtiment.



Il met ses compétences au service de tout type de clients, offrant des services tels que l'identification et le traitement de fissures structurelles, la gestion des travaux post-construction (suivi de chantier et expertise lors des différentes étapes de construction), la recherche de fuites ou de dégâts des eaux, ainsi que l'expertise avant l'achat ou la vente d'un bien immobilier.

Qu'il s'agisse de la réception d'une maison neuve, de la livraison d'un appartement en VEFA, de l'établissement d'états des lieux détaillés ou de la résolution de désordres structurels, son rôle est de vous fournir des solutions fiables et personnalisées.



Contact Gregory Porte :

Expert TCE - Consultant bâtiment et

Expert bâtiment Certifié OFIB

11, rue de la Citerne à Juziers

06 58 05 03 05

contact@gpbatexpert.com

GROS PLAN SUR...

LE BUDGET COMMUNAL 2024

Jeudi 4 avril le budget communal a été voté et accorde ainsi l'autorisation de recettes et de dépenses.

Le contexte économique qui est de plus en plus contraint, incite les collectivités communales à faire des choix financiers pour présenter un budget équilibré. Le conseil municipal n'a pas souhaité alourdir la pression fiscale en n'augmentant pas les taxes foncières pour 2024. Les pouvoirs publics ont décidé de revaloriser les bases de + 3,9 %, ce qui se traduira, in fine, par une hausse. Pour la section de fonctionnement, nous avons baissé, notre budget de - 4,1 % (versus 2023). Cet effort a rendu possible la création d'un sixième poste d'ATSEM pour encadrer l'implantation d'une nouvelle classe à l'école maternelle et d'un deuxième poste de policier municipal. Pour l'investissement, l'augmentation budgétaire et de + 2,45 %. Il concerne



essentiellement des travaux réalisés sur l'école maternelle (voir ci-contre). Le projet phare de cette mandature sera la création d'un restaurant scolaire qui serait opérationnel en septembre

2026. Cela nécessitera le recours à un emprunt estimé à ce jour à 3 millions d'euros. Le niveau de subvention n'est pas connu à ce jour et viendra diminuer le besoin de trésorerie d'autant.

Dépenses	
Dépenses de fonctionnement	
	Frais de personnel 1 864 570 €
	+
	Achat et charges externes 429 760 €
	+
	Dépenses d'intervention 631 805 €
	+
	Autres dépenses dont dotation à l'investissement 2 600 477 €
	+
	Charges financières 44 445 €
	=
	5 571 057 €

Recettes	
Recettes de fonctionnement	
	Impôts et taxes 2 511 120 €
	+
	Concours de l'Etat 367 228 €
	+
	Vente de biens et services 435 206 €
	+
	Subventions et participations 200 211 €
	+
	Recette + résultats 2023 2 057 292 €
	=
	5 571 057 €

Dépenses d'investissement	
	Remboursement capital de la dette 274 550 €
	+
	Dépenses d'équipement 2 961 426 €
	+
	Autres dépenses d'investissement 22 824 €
	=
	3 258 800 €

Recettes de d'investissement	
	Dotations et subventions 474 686 €
	+
	Autres recettes d'investissement dont dotation de fonctionnement 2 784 114 €
	=
	3 258 800 €



Notre budget 2024 est construit cette année autour de 3 grandes ambitions :

- l'éducation
- la sécurité
- le tout sans hausse d'impôt pour la 4ème année consécutive

Enfance - Scolaire

Financement carte imagine R **16 200 €**

39 000 € Classe transplantée, cette année découverte des volcans

Mobilier et matériel informatique pour l'école **16 000 €**

12 600 € Activités 11/17

Transformation de logement de fonction en deux classes supplémentaires **75 500 €**

Fournitures scolaire **28 200 €**

Projet CME **13 000 €**

Recrutement d'une sixième ATSEM pour l'école maternelle à partir de septembre **12 800 €**

Valorisation et entretien du patrimoine communal

174 500 € Travaux dans les écoles (étanchéité, alarme PPMS, remplacement des néons en LED, ...)

Sécurité et mise aux normes des bâtiments et installations communales (MPT, Terrain de foot et tennis) **52 160 €**

11 500 € Achat de matériel pour les services techniques

Acquisition de l'ancienne agence de golf pour le projet de maison médicale **309 000 €**



Sécurité

Rue scolaire **1 800 €**

20 000 € Recrutement d'un deuxième policier municipal à partir de septembre



0%

d'augmentation
DU TAUX COMMUNAL DE
LA TAXE FONCIERE

Solidarité / CCAS

Repas et colis pour les seniors **25 500 €**

33 000 € Organisation du voyage seniors en Alsace (Part communal de 8 700€)

Pièce de théâtre "Merci je me porte bien" afin de sensibiliser aux violences faites aux femmes **3 000 €**

19 500 € Subvention au CCAS

Environnement et cadre de vie

5 600 € Bac traversant la Seine pendant la période estivale entre Juziers et Aubergenville

Développement du Jardin Vins et reconduction des fêtes du jardin et de la Courge **3 550 €**

7 800 € Plantations d'arbres - Aménagement paysager des abords de l'église

Vie associative, sportive et culturelle

Versement de subvention en soutien à nos associations **77 190 €**

11 000 € Achat de livre pour la bibliothèque

Animations culturelles (bibliothèque, cinéma plein air, concert...) **20 000 €**

6 000 € Action de soutien aux associations

Communication

Remplacement des 3 panneaux lumineux **43 000 €**

15 000 € Refonte du site internet

Impression bulletin municipal **10 000 €**





Happy Truck

Tous les mardis
 Gare de Juziers
 19h - 21h
 Burger & Frites

Tous les vendredis
 (hors vacances)
 Écoles de Juziers
 16h-17h
 Pâtisseries

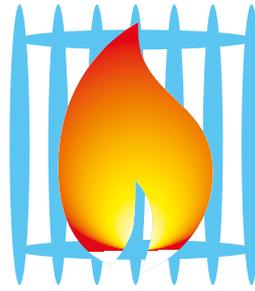
Street food de qualité
Salé & sucré
Approvisionnement locaux
 Commande de pâtisseries et
 prestation traiteur.
 Privatisation du food truck
 pour tout vos événements
 personnels et professionnels...
 Sur devis

06 16 55 64 07
www.happytruck.fr
happy.truck@hotmail.com

Retrouvez nous aussi à la boutique
 Du Lundi au Samedi :
 32 Rue DES LOUVIERS
 à Saint-Germain en Laye



ETS F. MOREAU



Plomberie
Chauffage
Installation
Entretien
Dépannage



PROFESSIONNEL DU GAZ

RGE



Chauffage+

01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4, avenue de Paris - 78820 Juziers



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

**CRÉATION ET RÉNOVATION
DE SALLES DE BAIN DE A À Z**

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014

DÉCISIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

DEUX AFFAIRES DE PERMIS DE CONSTRUIRE JUGÉES

En 2021 et en 2022, Madame le maire refusait deux permis de construire sur la RD190 car non conformes aux règles du PLUI. Les deux promoteurs ont alors entrepris un recours contentieux auprès du tribunal administratif. Retour sur les récentes décisions rendues fin 2023 par ledit tribunal.

1° projet : Rejet de la Requête du Promoteur

Le tribunal a confirmé la validité du refus de la commune s'appuyant notamment sur des raisons évidentes de sécurité mais également sur des critères légaux et des considérations urbanistiques. Ainsi, le projet ne verra pas le jour dans sa forme actuelle. Le projet prévoyait 60 logements sur une longueur de plus de 60 m.

2° projet : Condamnation de la commune à la signature du permis de construire

La commune a été condamnée par le tribunal administratif à signer le permis de construire avant fin février 2024. Le tribunal a malheureusement conclu que les arguments présentés par le promoteur Greencity étaient solides et que le refus initial de la commune n'était pas justifié sur le plan légal. La commune n'a pas été condamnée à verser des dommages et intérêt au requérant. Cette décision implique que le projet en question peut désormais être réalisé par le promoteur, après démolition de la maison existante. Entre le refus du permis de construire en juillet 2021 et le recours de Greencity auprès du tribunal en novembre 2021, la maison a été remise en vente. Un nouvel habitant y réside depuis mai 2023.



Malheureusement, fort du permis imposé par le tribunal, le promoteur a contacté ce nouveau riverain qui lui a vendu son terrain. Plus rien n'empêche dorénavant la réalisation de ce projet. Dans quelques mois un collectif de 20 logements sera édifié au 130 avenue de Paris.

Engagement envers une Gestion Urbaine Équilibrée :

La municipalité reste engagée dans une gestion urbaine équilibrée qui prend en compte les intérêts de tous les citoyens. Les projets immobiliers sont évalués avec rigueur, dans le but de préserver l'harmonie de notre ville tout en respectant la réalisation de nos obligations en termes de construction de logements sociaux imposées par l'Etat.

Restons vigilants :

Certains promoteurs usent de méthodes commerciales mensongères afin d'acquérir des parcelles de terrains pour y développer leur projet :

- en vous contactant et en vous indiquant qu'ils ont l'aval de la commune ;
- en vous faisant croire que le voisin a vendu son terrain afin de vous inquiéter et de vous rendre plus ouvert à la discussion pour acheter le vôtre.

Si vous avez le moindre doute n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.





11-17 ANS / ÉTÉ 2024

Comme chaque année, des activités pour les jeunes de la ville sont organisées pendant la période des vacances scolaires. Elles se dérouleront du lundi 8 au jeudi 25 juillet 2024.

Programme : activités intérieures et extérieures au sein du site de la Maison Pour Tous mais également sorties et autres événements, parmi lesquelles une journée à Aventure Land, une séance de rafting à la base de loisirs de Cergy, des sessions de pédalo et baignade à la base de Verneuil, une

journée au parc St Paul, mais aussi des soirées et le traditionnel tournoi de foot savon. Pour y participer votre enfant doit être résident de la ville de Juziers, avoir entre 11 et 17 ans et être préalablement inscrit aux activités qui vous intéressent. Les formulaires d'inscription seront

disponibles courant juin en mairie et sur le site internet de la ville. Pour plus d'informations, veuillez contacter le responsable enfance jeunesse Romain IBBA : par téléphone au 07 85 80 50 45, 01 34 75 28 75 ou par email à l'adresse coordinateur@juziers.org

DOSSIER UNIQUE 2024-2025

Le dossier d'inscription à la restauration scolaire et/ou à l'étude dirigée de la rentrée scolaire prochaine sera à disposition des familles début juin. Il sera à compléter avant le 31 juillet 2024. Tout dossier incomplet ne sera pas traité, et votre enfant ne pourra

donc pas être inscrit. Pour tout renseignement, veuillez contacter le responsable enfance jeunesse Romain IBBA : par téléphone au 07 85 80 50 45, 01 34 75 28 75 ou par email à l'adresse : coordinateur@juziers.org

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Votre enfant :

- rentre en petite section de maternelle (enfant né en 2021),
- rentre en CP (enfant né en 2018),
- Ou vous êtes nouveau arrivant sur Juziers.

Avant de vous inscrire auprès de l'école vous devez préalablement procéder à l'inscription en mairie. Pour ce faire prenez rendez-vous avec le responsable enfance jeunesse : Romain IBBA : par téléphone au 07 85 80 50 45, 01 34 75 28 75 ou par email à l'adresse : coordinateur@juziers.org



TARIF D'UN REPAS À LA CANTINE SCOLAIRE

QUEL EST LE COÛT RÉEL ?

Avez-vous déjà imaginé ce qui se cache derrière le prix d'un repas servi à la cantine scolaire de nos écoles ? Il est important de comprendre que ce tarif ne se résume pas uniquement au coût des aliments. En effet, plusieurs éléments entrent en jeu pour déterminer le montant total.

Coût du Repas :

Le coût des denrées alimentaires représente la principale composante du tarif d'un repas à la cantine. Il inclut non seulement le prix des ingrédients utilisés pour préparer les plats, mais aussi les frais de fabrication, de transport et de stockage. Nous nous efforçons de garantir des repas équilibrés et de qualité, tout en respectant un budget raisonnable pour assurer la satisfaction de nos enfants. Avant chaque nouvelle période scolaire (environ toutes les 6 semaines) une commission cantine composée des parents d'élèves, d'un représentant des enseignants, de la responsable de la cantine, d'un représentant de la société qui fabrique les repas, de la nutritionniste, de l'adjointe en charge des affaires scolaires et du coordinateur périscolaire, est réunie pour choisir les menus de la période à venir.

Frais de Personnel - Mise en chauffe des repas et surveillance des enfants :

Le personnel travaillant à la cantine est une pierre angulaire de son bon fonctionnement. De la responsable du restaurant scolaire aux « dames » de cantine, chacun contribue à offrir un environnement sain et accueillant aux enfants. Il est à noter que le besoin en personnel varie selon l'âge des enfants. Les tout-petits de maternelle nécessitent une attention particulière et le personnel d'encadrement est plus important pour les aider au service, à couper la viande et les aider au besoin, ce qui impacte les frais de personnel et donc dans le prix de revient du repas.

Frais d'Entretien des Locaux :

Maintenir un niveau élevé d'hygiène et de propreté dans nos installations est primordial pour la santé et le bien-être de nos enfants. Les frais liés à l'entretien des locaux comprennent le nettoyage régulier des cuisines, des salles à manger, des sanitaires, ainsi que la maintenance et les contrôles réglementaires des équipements.

Coût des fluides :

Le fonctionnement de notre cuisine nécessite de l'eau et de l'électricité et du gaz. Des équipements tels que les fours, les plaques de cuisson, et les lave-vaisselles consomment de l'énergie et de l'eau pour préparer et nettoyer les ustensiles et les surfaces de cuisson. Par conséquent, une partie du tarif du repas est destinée à couvrir ces coûts d'énergie et de consommation d'eau.

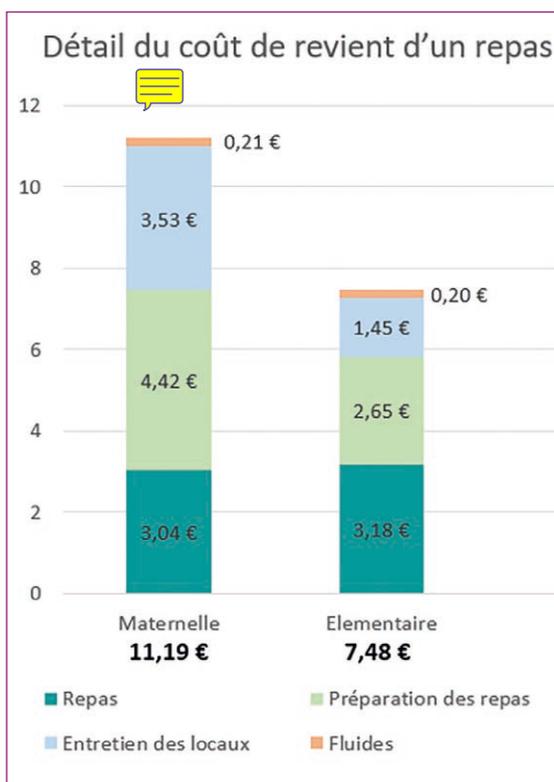


Prix Différencié selon l'Âge :

Il est important de souligner que le prix total d'un repas à la cantine peut varier en fonction de l'âge des enfants. En effet, les besoins en personnel sont plus importants pour les élèves en maternelle, ce qui se reflète dans le coût global de revient du repas.

En conclusion, le tarif d'un repas à la cantine scolaire englobe divers éléments essentiels, allant des coûts des aliments à ceux du personnel et de l'entretien des locaux. Cette transparence vise à vous informer sur la manière dont les montants qui vous sont facturés sont utilisés pour fournir des repas sains et équilibrés à nos enfants, sans jamais atteindre l'équilibre financier de ce service précieux pour notre communauté, et non obligatoire. En effet, la municipalité prend à sa charge une part significative de ce coût de revient, le reste étant calculé en fonction du quotient familial de chaque famille afin de garantir l'accessibilité à tous.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la cantine scolaire. Les services de la ville sont là pour vous fournir toutes les informations nécessaires.





Café tabac de Juziers

Bar - Tabac - PMU - Presse - FDJ
compte nikel

Horaires
 Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h Samedi : 7h30 - 20h
 Vendredi : 6h30 - 22h Dimanche : 8h - 14h
 Ouvert tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier



3, Rue Janine Vins 78820 Juziers
01 34 75 69 99



L'ECLUSE BOAT SERVICE

Balades en Bateau sur la Seine

Venez découvrir la Seine au cours d'une croisière promenade, apéro ou brunch pour une heure ou plus !

Renseignez-vous auprès de votre capitaine.

Réservation/Renseignements
06 45 59 01 63 - lecluseboatservice@gmail.com

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances
Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement : Juziers

SUPER U

233, avenue de Paris
JUZIERS
Tél: 01 34 75 06 50

location.com

DRIVE
coursesu.com

jamais sans
ma Carte €

Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 9h à 12h30



RUES EN FÊTE

EDITION 2024

Le vendredi 14 juin prochain aura lieu une nouvelle édition des Rues en Fête.

Si vous souhaitez organiser les rues en fête dans votre quartier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie :

- » Par téléphone : 01 34 75 28 00.
- » par mail : communication@mairie-juziers.org.
- » en scannant le QR code présent sur l'affiche et en remplissant le formulaire.

19h
14 juin

FÊTE DES VOISINS

Inscription

Vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre quartier ?
Faites-vous connaître en mairie avant le 17 mai 2024

Informations: 01 34 75 28 00

Ville de JUZIERS

Ville de JUZIERS

Cocktail juziérois

05 07

JARDIN DE LA MPT

VENDREDI 5 JUILLET À 19H30

Sur inscription au 01 34 75 28 00 dans la limite des places disponibles.

Venez vous joindre à nous pour un repas qui comprends apéritif, tapas, plat, fromage, dessert et boissons

Adultes : 18€
De 6 à 11 ans : 7€
Gratuit pour les moins de 6 ans

UN DÎNER AU JARDIN COCKTAIL JUZIÉROIS

La municipalité organise de nouveau un dîner dans le jardin de la Maison Pour tout le vendredi 5 juillet à partir de 19h30. Dans une ambiance chic et conviviale, vous partagerez des mets gourmands sélectionnés avec attention pour ravir vos papilles. Cette année les couleurs de la soirée seront citronnées sur un fond azulejos.

Sur inscription en mairie : 01 34 75 28 00 ou secretariat-mairie@juziers.org.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2024

APPEL À AMATEUR

Une scène ouverte ça vous tente ? La ville de Juziers vous propose de vous produire le soir de la fête de la musique. Nous accueillons toutes les formes d'inscription en solo, en duo, en groupe... mais aussi tous les styles musicaux... Inscrivez-vous en ligne directement via le formulaire sur le site internet de la ville.

DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

JARDIN DE LA MAISON POUR TOUS

VENDREDI 21 JUIN 18H

SCÈNE OUVERTE

ARTISTES : MAU ET FRIENDS, SAVE ANTIHATE, DUO ACCOUSTIQUE, THAIS ET KAYRA, NOT YET, BK'WAL, THE ATTESTED, MARE ZANELLI

RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE

Informations : 01 34 75 28 00

Ville de JUZIERS

Le Château de la Sergenterie



Réception au château de la Sergenterie vers 1850.

Après les rues de Juziers, nous allons cette année traverser le temps en évoquant nos trois châteaux : la Sergenterie, le Bourg et le Mesnil. À la différence de ces trois bâtisses, le domaine des Granges et le chalet de la Rivière ont été dénommés châteaux par les juziérois en raison de l'ampleur de leur domaine.

Nous allons évoquer tout d'abord le domaine le plus emblématique de notre village : le château de la Sergenterie.

À l'origine, son nom désigne le corps de logis du sergent officier de justice qui a la charge de lever les amendes, d'arrêter et d'emprisonner les malfaiteurs. Autrefois, ce fief dépendait de

l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée près de Chartres.

C'est en 1578 qu'un contrat de vente de la Sergenterie est établi au nom de Gilbert Chappé. De 1604 à 1608, les fiefs de Juziers et de Fontenay Saint-Père sont vendus à Pierre Le Cousturier. À cette époque, ce n'est qu'une simple

maison de trois pièces avec une grange dans une propriété longeant l'actuelle rue Janine Vins jusqu'aux murailles du hameau de la Rivière.

En 1752, Marie-Gabrielle et Louis Nicolas Dupré acquièrent ce corps de logis pour la somme de 26 000 livres et un pot-de-vin de 300 livres (usage de l'époque dans les régions viticoles) et le transforment en manoir. Aucune mention de la chapelle n'apparaît dans l'acte de vente.

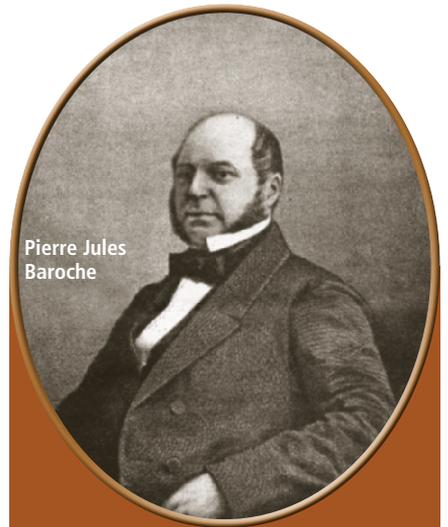
Il faut attendre quelques années avant la Révolution pour qu'une chapelle soit édifiée. Située à l'Est du château, le long de la rue de l'hôtel de ville, une petite porte aménagée dans le mur permet à la population de se rendre à la messe chaque jour de la semaine. Elle est démolie lors de l'alignement de la rue en 1948 puis reconstruite en 1956 pour accueillir les enfants du catéchisme et quelques célébrations. Elle est remplacée par la résidence de la Sergenterie



L'entrée de la Chapelle dans la rue de l'hôtel de ville.



Bombardement du château de la Sergenterie.



Pierre Jules Baroche

« **3 septembre 1850, un télégramme émis par le poste privé de M. Baroche, vint prévenir la municipalité de Mantes, qui d'ailleurs se tenait prête à la mairie**



avec la garde nationale, pour recevoir le prince Louis Napoléon, président de la République, que son altesse, lui ayant fait l'honneur de s'arrêter chez lui, venait après un repos de deux heures, de le quitter se dirigeant vers Mantes par Limay ».
Devenu Empereur, il a souvent rendu visite à son ami Pierre Jules Baroche et a fait don d'une bannière pour la Fanfare de Juziers.

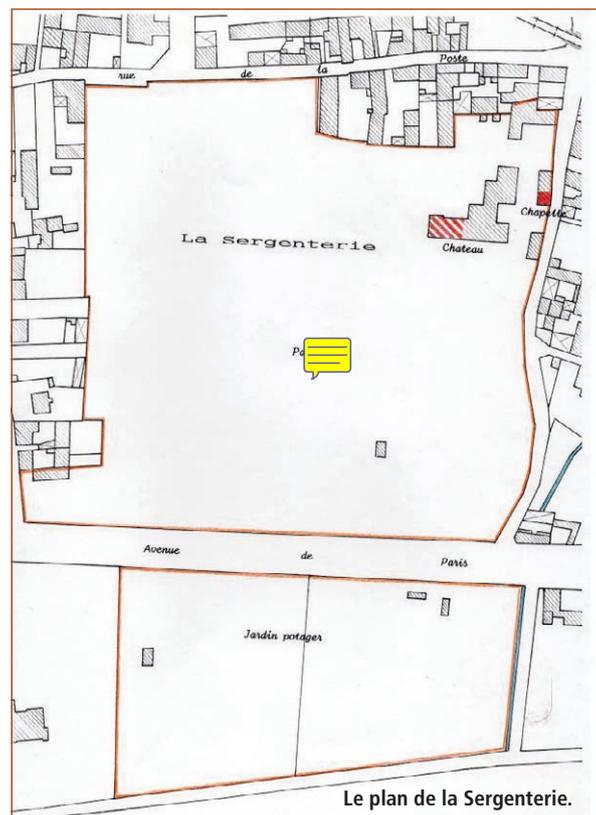
en 1991. La construction de l'actuelle chapelle Sainte Rita mit à jour les restes d'un puits tristement célèbre. En effet, le 12 mai 1907, cinq hommes périrent asphyxiés dans ce puits qui alimentait en eau le château et son potager. Pour vérifier le fonctionnement de la pompe, le jardinier en chef descend les 40 mètres de cet étroit goulot d'un mètre de diamètre. Ne le voyant pas revenir, quatre hommes le suivent pour porter secours. Les pompiers de Paris remontent cinq corps. Les décès seraient dus à l'émanation de gaz toxiques provenant du mauvais fonctionnement de la pompe. Un monument commémoratif situé à

l'entrée du cimetière rappelle le nom de ces victimes.

Après plusieurs héritages, le domaine passe successivement de famille en famille. En 1837 Pierre Jules Baroche, avocat au Barreau de Paris, ministre de la Justice et des Cultes sous Napoléon III et son épouse Célestine Letellier, achètent le fief de la Sergenterie. Leur second fils Alphonse hérite du domaine et en fait de nombreux agrandissements dont l'aile Est, le long de la rue de l'hôtel de ville. Suivant la tradition familiale, Geneviève la petite-fille de Jules, se marie avec un homme de loi : Julien Busson-Billault. Leur fille unique Marie-Laure épouse le marquis Pierre Amaury de Bérulle. Ils décéderont tous les deux à Paris en 1944.

Leur seule enfant Nicole devient par son mariage comtesse Bertier de Sauvigny. Elle décide, face au désastre laissé par les Allemands à la Libération, de vendre le domaine familial à la commune de Juziers le 27 mai 1946.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, il faisait bon y vivre au rythme des saisons estivales. Le parc ponctué d'arbres centenaires, de bosquets fleuris et d'une fontaine, offrait de nombreux loisirs à la famille et à leurs amis : tennis, promenades équestres, garden-party... tandis



que de l'autre côté de la route départementale actuelle, le potager prolongeait le parc jusqu'à la Seine.

Dès 1950, la croissance démographique oblige l'agrandissement des écoles. Après travaux, le maire Charles Léguillette et le conseil municipal le transforment en groupe scolaire avec logements. L'orangerie souhaitée par Madame Baroche à l'Est du bâtiment se transforme en salle de classe en 1958.

Ces deux familles Baroche et Busson-Billault ont activement participé à la vie communale.

Prochainement, nous ouvrirons les portes du château du Bourg !

L'équipe Juziers Dans l'Histoire



-15%
au 1er RDV

Esthétique et Onglerie

www.time2relax.fr

06 73 06 62 90

Time 2 relax

Nouveau Salon esthétique & manucure !
-15% de réduction pour votre 1er RDV



DENIS COUVERTURE ZINGUERIE

20 AVENUE JEAN MARION
78820 JUZIERS



David DENIS
Couvreur - Zingueur

06 78 87 29 90
01 34 75 64 70

david.denis95@sfr.fr



ANTENNE SERVICE



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



J. GESLAN
01 30 63 92 54



**ANTENNE TELEVISION
ALARME INTRUSION
VIDEO PROTECTION
INTERNET
WIFI
FIBRE OPTIQUE**

DEVIS GRATUIT

16 bis Route des Crêtes - 78270 MERICOURT
bureau@asprotection.org
www.antenne-service-protection.fr

Selon l'art. 199 sexdécies du CGI.




**AVANCE IMMÉDIATE
DU CRÉDIT D'IMPÔT***





axéo
SERVICES
Particuliers & Professionnels

**Entretien de la maison
Jardins & Extérieurs
Bricolage
Garde d'enfants**

AXEO Services Juziers
2 Bis Av de la Gare
78820 Juziers

n° 01 30 04 72 21
www.axeoservices.fr
juziers@axeoservices.fr

SAUVONS LE DEVOIR DE MÉMOIRE

APPEL À VOLONTAIRES POUR L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISÉS DE JUZIERS

Depuis sa fondation le 28 septembre 1921, l'Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Juziers a été le gardien vigilant du devoir de mémoire, honorant le sacrifice et le dévouement de ceux qui ont servi notre pays.

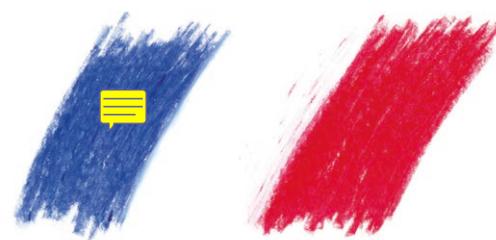
Pendant plus d'un siècle, cette association a été un pilier, offrant un soutien indéfectible à ses membres et préservant le lien précieux entre les générations.

Fin 2023, nous avons appris la triste nouvelle du décès de la représentante de l'association, Madame Elvire Juzac. En tant que dernière membre active de l'Amicale, sa disparition a laissé l'association dans une situation précaire. Aujourd'hui, nous lançons un appel urgent à tous ceux qui partagent notre engagement envers le devoir de mémoire et qui sont prêts à perpétuer l'héritage de nos anciens combattants et mobilisés. Nous recherchons des volontaires pour reprendre les rôles de l'association et garantir sa pérennité pour les années à venir.

En rejoignant l'Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Juziers, vous aurez l'opportunité :

- D'honorer le sacrifice et le courage de nos anciens combattants en participant à des commémorations, des cérémonies et des événements spéciaux ;
- De préserver la mémoire collective en recueillant des récits et des témoignages de ceux qui ont vécu des périodes de guerre et de conflit ;
- D'éduquer les générations futures sur l'importance du devoir de mémoire et de la préservation de notre histoire collective.

Que vous soyez un vétéran, un membre de la famille d'un ancien combattant



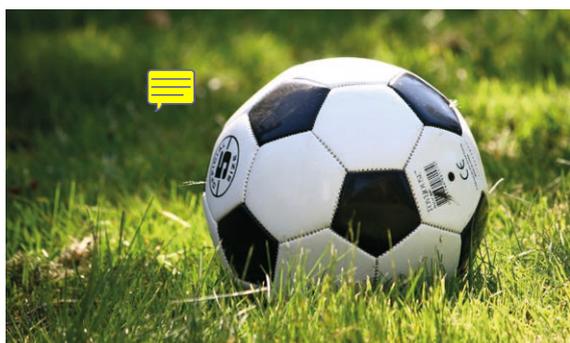
ou simplement un citoyen désireux de rendre hommage à ceux qui ont servi notre pays, si vous êtes intéressé pour rejoindre l'Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Juziers ou si vous avez des questions, veuillez contacter Hélène Jannot, Maire adjointe en charge de la vie associative par email helene.jannot@juziers.org. Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre engagement.

LE FOOTBALL CLUB DE JUZIERS

A BESOIN DE VOUS !

Cette association connue de tous est actuellement à la recherche de membres volontaires et impliqués pour rejoindre l'association.

Comme vous le savez, le Football Club de Juziers est bien plus qu'une simple association sportive. Avec ses 180 licenciés, allant des plus jeunes aux vétérans,



il est le lieu de rencontres, d'amitié et de camaraderie pour de nombreux habitants de notre ville. Cependant, pour continuer à fonctionner de manière optimale et à offrir des opportunités sportives de qualité aux juziérois, ils ont besoin de votre aide. En rejoignant l'association, vous aurez l'occasion de contribuer activement au développement et au fonctionnement du Football Club de Juziers. Vous aurez l'opportunité de :

- Contribuer à l'organisation d'événements sportifs, de tournois et d'activités
- Soutenir les équipes et les entraîneurs dans leur mission d'encourager le développement personnel et sportif des joueurs, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'association et jouer un rôle actif dans la promotion du sport, nous vous encourageons vivement à contacter dès aujourd'hui Stéphane Lefevre au 07 77 07 75 42.

ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS

LES MANIFESTATIONS JUZIÉROISES

Spectacle Mythologie des 400 coups

Le 10 février 2024

Organisé par la Ville.

Café musical



Le 20 janvier 2024

Café musical de l'Ecole de Musique et de Chant des Ruisselets - Concert de Mario et Titi.



Soirée Cabaret



Le 26 janvier 2024

Organisée par l'Association des Festivités Juziéroises.

Repas de solidarité

Le 10 février 2024

Au profit des habitants du Haut-Karabakh réfugiés en Arménie via le Secours Catholique, organisé par l'Association Paroissiale de Juziers.



Loto de l'école

Le 3 mars 2024



Concert

Le 22 mars 2024

L'EMCR Live.



Journée des ATSEM

Le 22 mars 2024



École maternelle Le Parc - Juziers - 2023/2024



Commémoration

Le 19 mars



Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Concours de dictée pour tous

Le 23 mars 2024

Organisé par l'association Juziers Dans l'Histoire avec le soutien de la municipalité.



Diner spectacle

Le 23 mars 2024

Au Cabaret l'Étincelle organisé par Synapse.



Tournois de Pâques

Les 30 et 31 mars

Organisé par le Football Club de Juziers.



Chasse aux œufs de Pâques

Le 1^{er} avril 2024

Organisée par l'Association des Festivités Juziéroises.



Heure du conte avec Michel Walter

Le 6 avril 2024

Organisé par la Ville.



Journée Olympiade au stade de foot

Le 17 avril 2024

Organisée par GPS&O.



Conférence sur Molière

Le 6 avril 2024

Organisée par la Ville.



Inauguration du chemin Paul Héros

Le 27 avril 2024 à 11h

En présence de Mme Zammî-Popescu, présidente de GPS&O, de Mme le Maire, du Conseil Municipal et des habitants du Chemin.



Atelier Caligraphie

Le 20 avril 2024

Organisé par la Ville.





GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols



Vente aux **professionnels** et aux **particuliers** depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system



📍 214 Rue Nationale, 78970 Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

Notre village, autrefois pittoresque et préservé, subit aujourd'hui la métamorphose attendue. La nouvelle physionomie urbaine, marquée par l'arrivée massive de logements sociaux imposée par la loi SRU, défigure Juziers et engendre beaucoup de complications : circulation, stationnement, infrastructures. Ces changements bouleversent notre quotidien, mais le plus grand défi reste financier.

Les contraintes budgétaires nous obligent à abandonner des projets

jugés trop onéreux, à l'instar des manifestations coûteuses ou de certaines utopies de campagne.

Rappelons la nécessité de prioriser les secteurs cruciaux : éducation, action sociale, soutien au handicap, sécurité et bien-être des citoyens.

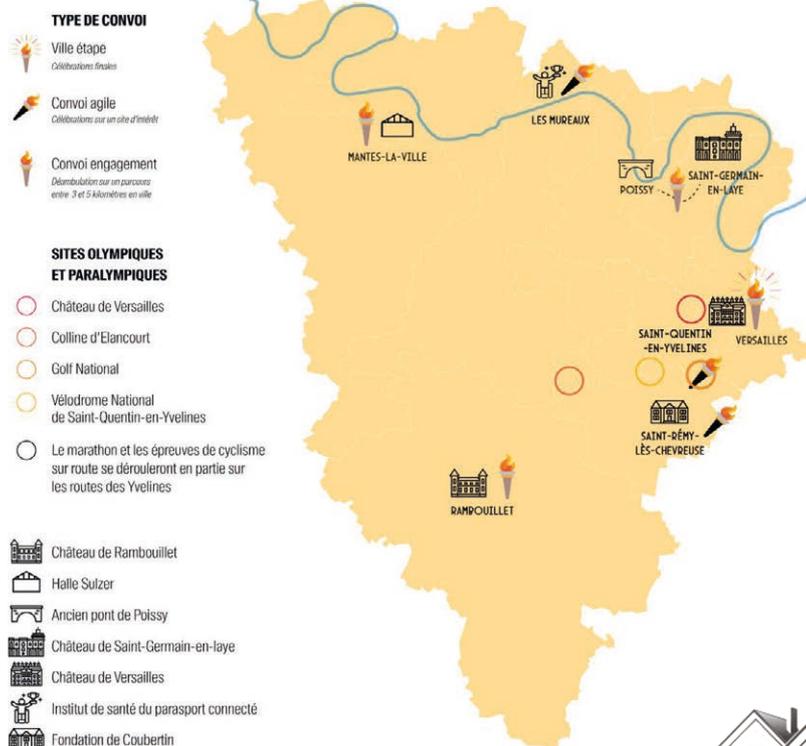
Alors que certains s'interrogent encore sur le choix de Gaëtan et Thierry, ayant rejoint la majorité municipale, il est crucial de reconnaître leur implication. Saluons également l'efficacité de Marc, fraîchement débarqué à l'urbanisme, ainsi que

le travail d'une poignée d'élus. Leur engagement mérite notre respect. A l'inverse, les élus fantômes ou démotivés ne font que freiner les projets. L'équipe en place doit trouver la motivation nécessaire pour répondre aux besoins du village dans ce contexte complexe. En dépit des divergences, l'unité et la détermination sont essentielles pour préserver l'avenir de Juziers. Notre commune doit être notre priorité absolue !

Alternative Juziers

RELAIS DE LA FLAMME DE PARIS 2024

DANS LES YVELINES LE 23 JUILLET 2024



PARIS 2024 LE MONDE OLYMPIQUE A RENDEZ-VOUS DANS LES YVELINES

Huit villes des Yvelines vont être traversées par la flamme olympique. Le Département a dévoilé le parcours qui aura lieu le mardi 23 juillet 2024, soit à trois jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux.

Les Yvelines accueilleront l'une des dernières étapes avant Paris. Deux différents relais, appelés segments, sont prévus le mardi 23 juillet. Le premier sur une distance de 3 à 5 kilomètres concerne les communes de Mantes-la-Ville, Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet et Versailles.

Pour en savoir plus : <https://www.yvelines-infos.fr/jop-2024-le-parcours-yvelines-de-la-flamme-olympique-devoile/>



Yvelines
Le Département

Aménagement intérieur et extérieur

- Plomberie
- Chauffage
- Maçonnerie
- Terrassement
- Couverture

0687319932

lbs.team.78@gmail.com - 4 bis, rue de Gargenville 78440 Brueil en Vexin

MAI

Jour



- **Manifestation**

Samedi 25 mai

- **1, 2, 3, Contez...« sacrées grenouilles »**

9h30 - bibliothèque
Municipalité

JUIN

Du samedi 1er au 2



- **Vente de livres désherbés**

Aux horaires d'ouverture de la
bibliothèque
bibliothèque
Municipalité

Dimanche 9

- **Elections européennes**

Vendredi 14

- **Fête des Voisins**

19 h - Minuit
Rues de Juziers
Inscription des quartiers participant
en mairie
Municipalité

- **Chorale de l'Ecole**

Ecole des Sergenteries

Dimanche 16

- **EMCR en Fête**

Concert des élèves
Centre du Bourg
Ecole de musique et de Chants des
Ruisselets

Mardi 18

- **Commémoration**

18h - Monument aux Morts
Municipalité

Vendredi 21

- **Fête de la Musique**

A partir de 18h - Jardin de la Maion
Pour Tous
Municipalité

Samedi 22

- **Fête du Foot**

Football Club

- **Pré-inscription**

Terrasse du Centre du Bourg
Ecole de Musique et de Chants des
Ruisselets

Dimanche 23

- **Carnaval de l'Ecole**

Vendredi 28

- **Boom des CM2**

Maison Pour Tous
Municipalité

Samedi 29

- **Fête de fin de saison**

Maison Pour Tous
Synapse

JUILLET

Vendredi 5

- **Cocktail Juziérois**

19h30 - Jardin de la Maison Pour
Tous
Municipalité

Dimanche 7

- **Concours de Pétanque**

Terrain des Fêtes
Association des Festivités Juziéroises

Samedi 13

- **Bal et Feu d'artifice**

Berge de Seine et Jardin de la
Maison Pour Tous
Municipalité



SEPTEMBRE

Samedi 9

- **Forum de la rentrée**

10 h - 17h - Jardin de la Maison Pour
Tous
Municipalité

Vendredi 20

- **Théâtre**

19h - Centre du Bourg
Municipalité - Capvif

Samedi 21 - Dimanche 22

- **Journées Européennes du patrimoine**

Juziers Dans l'Histoire - Association
Paroissiale

OCTOBRE

Du Lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre

- **Semaine Bleue**

Ent Christophe GORON



Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



SERVICE QUALITE
PMG
Professionnel
Maintenance
Gaz
APPELLATION 2009

Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE
E-mail : entgoron@gmail.com

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com

78 AVENUE DE PARIS
78820 JUZIERS

UTOPIC RESTAURANT



SCAN ME !



À EMPORTER OU
EN LIVRAISON



01 30 04 22 33

DU MARDI AU DIMANCHE
DE 11H30 À 14H / 18H À 22H



CLIC Sushi

78 AVENUE DE PARIS
78820 JUZIERS

STREET FOOD ASIATIQUE

MERCREDI AU DIMANCHE
11H30 À 14H / 18H À 22H

SCAN ME !



01 30 04 22 32

EN LIVRAISON
OU À EMPORTER





Céline FRANCO

0652065887 - cfranco@efficity.com

Consultante immobilière indépendante à Juziers et sa région

Réactivité, disponibilité, à l'écoute du marché et de ses opportunités

Je serai votre interlocuteur unique

Accompagnement sur-mesure de l'estimation à la signature de l'acte authentique

- Aide pour la mise en vente de votre bien immobilier.
- Estimation de votre appartement, de votre maison, de votre terrain
- rédaction et diffusion de l'annonce

Fichier de plus d'un million de clients potentiels

- recherche d'acheteurs sérieux et fiables, sélection des visiteurs, gestion du planning des visites
- montage du dossier de vente...

Service d'estimation en ligne, outils web immobiliers performants

Chez efficity, vous trouverez « le meilleur du digital », le tout au service de votre projet - www.efficity.com/cfranco



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr